



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE L'AÉROPORT

**9^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 8 novembre 2022, 19 h,**

**Centre communautaire Champigny
7519, boul. Wilfrid-Hamel**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Maxime Le Pluart	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Marc Laflamme	Candidat
M. Maxime Bélanger	Ville de Québec

ÉTAIENT ABSENTE.S :

M ^{me} Pascale Bouchard	Administratrice
M ^{me} Julianne Bossé	Administratrice
M. Lothar Marzell	Administrateur
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau

Deux citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Réjean Martel propose l'ajout du sujet « Membre coopté » et le retrait du point « Plan d'action 2022-23 ». M. Laurier Bérubé demande l'ajout du sujet « Qualité de l'air » au point *Dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Demande d'opinion et consultation publique Centre de formation pour le SPCIQ - 3000, rue Watt	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal du mardi 11 octobre 2022	19 h 30
5.	Suivi au procès-verbal	19 h 15
6.	Trésorerie	19 h 30
7.	Période d'intervention des citoyens	19 h 35
8.	Dossier du Conseil de quartier	
	• Plan d'action 2022-23 : adoption	
	• Entretien du sentier piétonnier Buffon/l'Étincelle :	
	• Dossier agricole	19 h 50
	• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :	
	• Autre(s) dossier(s)	
g.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 40
10.	Informations et correspondance	20 h 55
11.	Levée de l'assemblée	21 h 00

RÉSOLUTION CQA-22-CA-46

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

MEMBRE COOPTÉ

M. Réjean Martel introduit M. Marc Laflamme qui propose sa candidature à titre de membre coopté. M^{me} Priscilla Lafond confirme que l'inscription est valide.

RÉSOLUTION CQA-22-CA-47

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu de coopter M. Marc Laflamme au sein du Conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

3. DEMANDE D'OPINION - CENTRE DE FORMATION POUR LE SPCIQ - 3000, RUE WATT

M^{me} Priscilla Lafond présente l'objectif et le déroulement de la demande d'opinion. Elle introduit M. Maxime Bélanger, de la Ville de Québec, qui expose le projet.

Le Service de protection contre l'incendie (SPCIQ) a dû relocaliser son Centre de formation au 3000, rue Watt, seul local disponible répondant aux besoins. Hors, les activités du SPCIQ qui ont lieu dans ce local font partie du groupe d'usages P3 établissement d'éducation et de formation, lequel n'est pas autorisé dans la zone 36451lp où se situe le bâtiment. Cette zone se situe approximativement au nord du boulevard du Versant-Nord, à l'est de l'avenue Kepler et de son prolongement vers le sud, à l'ouest de l'autoroute Henri-IV et au sud de l'autoroute Félix-Leclerc. Une modification de la réglementation de zonage est requise afin de régulariser la situation.

Les modifications proposées sont:

- Ajouter aux usages autorisés, le groupe d'usages P3 établissement d'éducation et de formation.
- Ajouter comme usage spécifiquement exclu : « Un établissement d'enseignement primaire ou secondaire, à l'exception d'un centre de formation professionnelle ».
- Supprimer l'usage spécifiquement exclu : la note « Un établissement d'enseignement secondaire d'une superficie de plancher de plus de 12 000 mètres carrés »

M. Réjean Martel effectue un tour de table pour connaître l'opinion des membres à propos de ce projet.

RÉSOLUTION CQA-22-CA-48

Il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport approuve le projet de modification de la réglementation de zonage pour la zone 36451lp.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-22-CA-49

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 octobre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Réjean Martel s'interroge sur le statut de la demande pour une étude de circulation sur la rue Benjamin Sulte concernant les problématiques de vitesse et de circulation de transit. M^{me} Priscilla Lafond répond que la demande a été acheminée au service des transports de la Ville.

Au sujet de la modification au parc Claude-Germain pour le terrain de *pickleball*, M. Martel mentionne que certains citoyens étaient mécontents de la décision de la Ville. M. Louis Martin indique que le service des loisirs examine les possibilités pour l'installation d'une autre patinoire dans le secteur.

M^{me} Priscilla Lafond transmet la réponse de la Ville suite à la résolution sur la vitesse sur la rue St-Vincent (CQA 22-CA-36): les stèles seront hivernées et la Ville ré-analysera les relevés de circulation effectués en mai sur cette artère.

5. TRÉSORERIE

M^{me} Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 10 370,24 \$ au compte, incluant trois subventions de 3 000 \$ de la Ville de Québec et du Centre de services scolaires des Découvreurs pour les projets de sécurité routière du Conseil.

RÉSOLUTION CQA-22-CA-50

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 8 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS

Un citoyen s'interroge à savoir si le remorquage des voitures des citoyens est obligatoire lorsqu'il y a des opérations de déneigement.

M. Louis Martin répond que le contracteur (le déneigeur) doit appeler un service de remorquage pour faire retirer les véhicules de la rue, mais s'il n'y a pas de remorqueur disponible, il contournera les voitures.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Plan d'action 2022-23 : adoption

Ce point est reporté à la prochaine séance.

7.2 Entretien du sentier piétonnier Buffon/Étincelle : réponse de la ville de Québec

M. Sébastien Deveault a discuté avec d'autres Conseils de quartier qui rencontrent des problématiques similaires.

7.3 Dossier agricole

Les titulaires du dossier étant absents, il n'y a pas d'intervention.

7.4 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

M. Sébastien Deveault mentionne qu'il y a actuellement un appel de casting pour le tournage des vidéos, qui est prévu le 19 novembre. Les vidéos seront partagées en infolettres aux parents ainsi que sur la page Facebook du Conseil, sur Youtube et transmis aux médias dans la mesure du possible.

Des affiches invitant au ralentissement des automobilistes seront également disponibles au printemps 2023.

M. Sébastien Deveault rappelle que la limite pour soumettre une nouvelle demande de subvention est le 30 novembre. M. Réjean Martel partage à nouveau le projet de sécurité routière par un consultant en formation routière spécialisée. Les membres du Conseil échangent des idées sur un potentiel projet pour 2023.

7.5 Qualité de l'air

M. Laurier Bérubé revient sur les résultats partagés par la Ville suite au projet-pilote d'inspection dans le quartier Champigny lors des avertissements de smog durant l'hiver 2021-22. La recommandation de la Ville est de poursuivre le projet-pilote en 2022-23, de miser sur un plan de communication efficace en période hivernale.

M. Louis Martin suggère au Conseil de rallier les députés provinciaux à [la question de la qualité de l'air dans le secteur Champigny](#), sur les causes et les interventions à faire, et sur la possibilité d'installer des sondes d'évaluation de l'air. M. Laurier Bérubé travaillera sur une ébauche de lettre.

7.6 Rue des Champs-Élysées

Dans le cadre de la politique sur la sécurité autour des écoles, des arrêts obligatoires sont en vigueur sur la rue des Champs-Élysées depuis le 4 novembre 2022, à l'intersection de la rue Thivierge.

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Louis Martin informe qu'il y a eu un [sommaire](#) adopté pour l'ajout de huit zones pour obliger une entente entre un promoteur et la Ville s'il y avait un projet de développement. Il n'y a toutefois pas d'espace à développer dans la zone concernée pour le quartier Champigny.

Le conseiller mentionne que le spectacle de reconnaissance envers les bénévoles de la Ville aura lieu mardi le 15 novembre.

Il fait part que le service de distribution des sacs pour [la collecte de matières organiques pour le centre de biométhanisation](#) débutera en janvier pour l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

9. INFORMATION ET CORRESPONDANCE

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 15.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par M^{me} Aline Dumont et M. Réjean Martel.

signé

signé

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire